

ASSOCIATION SPORTIVE MIQUELONNAISE

13 Rue du Stade - Miquelon - BP 8718 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon

Tél/Fax : 05 08 41 61 81 - Courriel : asm@cheznoo.net



FICHE POSTE ÉDUCATEUR/ JOUEUR SAISON 2022

Profil :

Le salarié devra être détenteur du Brevet Moniteur Football et moins de 25 ans.

Une expérience polyvalente est recherchée avec le public jeune, féminin, senior et âgé.

Le salarié devra avoir la capacité de jouer pour intégrer l'équipe senior engagée dans le championnat local.

Contexte :

Le titulaire du poste employé en CDD à plein temps fera partie de l'équipe encadrante du club.

Durant cette période, sa mission sera consacrée à encadrer l'ensemble des catégories jeunes et féminines du club selon le planning établi par la commission technique et dirigé par l'entraîneur principal.

Il est amené à faire des déplacements pour encadrer les équipes et jouer les rencontres. Les déplacements peuvent se faire en avion ou en bateau.

Il sera également engagé dans la vie du Club en se mobilisant pour les activités annexes organisées par l'association.

La Mission

Educateur :

L'activité est consacrée à l'encadrement de la pratique proposée au club (football, activités diversifiées).

Rôle :

- ✓ Il encadre les **activités sportives** du club
- ✓ Il participe aux actions en faveur du **Programme Educatif Fédéral**
- ✓ Il participe et accompagne les actions en faveur du **Label jeune**
- ✓ Il encadre l'ensemble des activités de toutes les catégories jeunes et féminines.
- ✓ Il participe à toutes les manifestations sportives ou extra sportives du club.

Objectifs :

- ✓ Initier et développer la pratique du football pour l'école de foot
- ✓ Développer la pratique en compétition chez les jeunes 9 à 16 ans
- ✓ Développer la pratique féminine
- ✓ Développer des activités extra sportives pour accueillir des publics diversifiés

Joueur :

ASSOCIATION SPORTIVE MIQUELONNAISE

13 Rue du Stade - Miquelon - BP 8718 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon

Tél/Fax : 05 08 41 61 81 - Courriel : asm@cheznoo.net



Le salarié intégrera l'équipe senior en tant que joueur et participera aux rencontres de championnat et de la coupe de France.

Le niveau recherché est R1/R2 minimum.

Contrat et durée :

Le contrat sera en CDD à temps complet du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022.

Rémunération :

Le salaire net mensuel est de 1500 €/mois **avant déduction d'impôt** + les indemnités de fin de contrat.

Autres avantages sociaux :

L'employeur prendra en charge le transport avion, aller retour, à partir de son lieu de résidence en France métropolitaine jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon. Lieu où il doit prendre ses fonctions.

Le salarié sera logé dans un appartement **en collocation avec un autre salarié du club**. Le loyer sera pris en charge par le club.